

Formation théorique à l'examen du permis de chasser

ATTESTATION

(A retourner au formateur le jour de la formation pratique)

La formation théorique à l'examen du permis de chasser est dématérialisée. Vous pourrez poser toutes vos questions aux formateurs au cours de la formation pratique.

Vous trouverez, sur le site internet de la FDC39, en complément du livre que vous avez reçu par voie postale, plusieurs vidéos et documents liés à la formation théorique. C'est un travail d'apprentissage et de révision que vous devez fournir individuellement afin d'être prêt pour votre examen.

Je soussigné, , certifie sur l'honneur, avoir pris connaissance de l'ensemble des documents utilisés dans le cadre de la formation théorique dématérialisée pour l'examen du permis de chasser.

Fait à

Le

Signature du candidat : Nom Prénom

Signature tuteur (si candidat mineur) : Nom Prénom

